Réunion Comité Directeur

Mercredi 01 Juin 2022 – 18h30

Stade Nautique Alain Châtaigner – Saint-Raphaël

Saison 2022

Membres du Comité Directeur		
MORTIER Denis	FORESTIER Alain	NOBLECOURT David
MARCEAU Olivier	BILLA Jean-Paul	KOOLE Edith
BOREL Mathieu		
Invité(e)s – Membres du CD élargi sans droit de vote		
SISILIA-GROSSE Valérie	CELLE Sébastien	
Excusé(e)s :	ZINCK Caroline	

ORDRE DU JOUR

1. Statuts Comité Directeur, membres du CD et fonctionnement
2. Election du Bureau (vote en conformité avec les statuts)
3. Congés des Coachs salariés et organisation entraînements été 2022
4. Déplacement SRT aux Championnat de France et questions diverses

18h30 : Ouverture de la séance par le Président

Validation du PV de l'Assemblée Générale 2022 & Compte-rendu de comité Directeur : aucune remarque, les documents sont validés par le CD.

1. Statuts Comité Directeur, membres et fonctionnement

- Commission sportive ; Sébastien C., Jérémy M. et Olivier M. ont engagé le travail de cette commission ; projet sportif club, action engagée sur appel à projet de la Ligue, Réflexion sur l'équilibrage des groupes et différents points.

- Commission Administrative : le PV de l'AG, le Compte-rendu du 18/05/2022 sont en ligne sur le site Internet du club et l'ensemble des adhérents sera informé de leur mise en ligne. Chaque compte-rendu sera mis en ligne au plus vite après validation.

Le Président précise que le club doit s'appuyer et respecter les statuts du Comité Directeur. Ils sont issus des statuts de la FFTRI et cadre l'organisation interne du Club. Les

derniers statuts ont été validés en 2018 lors de l'Assemblée Générale extraordinaire organisé. Ils sont support d'un fonctionnement des instances internes.

C'est pourquoi Sébastien CELLE sera membre invité du Comité Directeur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale où il pourra intégrer le Comité Directeur sur la place à présent libre. N'étant pas adhérent depuis les trois mois minimum nécessaire, Il ne peut tenir une place d'élu au Comité Directeur. Pour autant, il reste associé à l'ensemble des missions sur lesquels il a souhaité s'investir en tant que membre invité du Comité Directeur.

Le terme « Comité directeur élargi sans droit de vote » sera supprimé et il sera à présent remplacé par « membres invités sans droit de vote »

Election du bureau ; Lors du dernier Comité Directeur, la validation du bureau n'avait pas fait l'objet d'un vote à main levée. C'est pourquoi ce point est remis à l'ordre du jour.
Vote à main levée des membres du Bureau, les membres sont élus à l'unanimité ; Olivier Marceau, Vice-président, Alain Forestier, Trésorier, David NOBLECOURT, Secrétaire, le président ayant été élu lors de l'Assemblée Générale.

2. Congés du personnel du Club ;

Lundi 6 juin 2022, jour férié, les entraînements club ne seront pas maintenus. La commission sportive verra à ce que ce cela soit une règle de fonctionnement du club.

Point sur les congés des personnels du club : Un certain nombre de congés n'ont pas été pris. La commission sportive doit poser la situation avec les deux entraîneurs pour récupération des heures supplémentaires et congés dus.

Les congés posés sont validés en l'état de la demande réalisée. Pour la période d'octobre, il est acté le congé programmé. Il est validé mais reste à préciser les dates.

Le Stade Nautique sera fermé 3 semaines fin octobre/début novembre.

Olivier M. rencontrera les entraîneurs pour la mise en place de l'encadrement sur les entraînements décidés lors du Comité Directeur du 18/05/2022. Cependant, pour les enfants, seul sera maintenu l'entraînement Aquathlon du mercredi à Agay. Il ne sera pas programmé d'entraînement le samedi matin.

3. Championnat de France de Triathlon : L'organisation établie est validée en l'état pour les 3 enfants qualifiés et l'encadrement prévu.

Le déplacement du 18/06 à Toulon est confirmé et sera encadré par David NOBLECOURT et Sébastien CELLE. Pour le Déplacement du 25/06 à l'Aquathlon des Oranges Pressées, deux minibus sont réservés et seront encadrés par Thomas A. (entraîneur) et David N., et sous réserve Sébastien CELLE.

Pour la participation de l'équipe D3 à l'épreuve, Olivier M. fait le point pour permettre la participation des deux jeunes du club prévus en tant que participants.

· 16 juillet 2022, Championnat de France d'Aquathlon ; Le Comité Directeur décide que le club n'organisera pas de déplacement. Cependant, il est décidé et voté à l'unanimité une aide de 250€ du club par enfant qui souhaiterait s'y rendre individuellement.

· Déplacement Equipe D3 Fille qualifiée à la finale des championnats de France de Duathlon. L'équipe souhaite y participer. Il est voté que le déplacement sera pris en charge par le club. En cas de qualification pour les championnats de France de Triathlon, le club prendra aussi en charge (pour équipe Fille et Garçon).

· L'équipe D3 Masculine qualifiée aussi, ne souhaite pas participer à la Finale des championnats de France.

Samedi 11 juin 2022 : Réunion de travail Triathlon SRT 2022
A noter pour le Triathlon de Saint Raphaël : L'association Léo Paddle sera présente. Il a été convenu d'une participation à la hauteur d'un euro par inscription au triathlon reversée à la dite association.

Prochain Comité Directeur : Mercredi 22 juin 2022 au Stade Nautique à 18h30

Fin de séance : 20h30